

LA REVUE DE LA LIGNE FINE

Septembre 2026



Pouvoir agir dans un monde fragmenté : souveraineté, dépendances et espaces contestés

La fragmentation du système international ne signifie pas le retour mécanique à un monde organisé en blocs étanches. Elle se manifeste davantage par la multiplication des espaces de compétition, la politisation des interdépendances et la recherche, par les États, de capacités permettant de préserver leur liberté d'action. Les travaux publiés par La Ligne Fine - Institut en septembre abordent cette transformation depuis des terrains très différents : espace extra-atmosphérique, cyberspace, routes maritimes, alliances et coalitions, chaînes d'approvisionnement, institutions multilatérales ou politiques publiques nationales.

Plusieurs publications interrogent ainsi les conditions concrètes de la souveraineté. Celle-ci ne consiste ni à supprimer toute dépendance ni à maîtriser seul l'ensemble des ressources nécessaires à l'action. Elle suppose plutôt d'identifier les dépendances critiques, de maintenir des alternatives et de disposer des institutions, des infrastructures et des capacités permettant de continuer à décider et à agir lorsque l'environnement se dégrade. Cette interrogation stratégique dialogue, ce mois-ci, avec deux travaux consacrés à l'action publique : gouverner effectivement la protection de l'enfance et évaluer ce que produit réellement l'inclusion scolaire.



LES PAPIERS DE LA LIGNE FINE

Les Papiers de La Ligne Fine n°9 — Militarisation de l'espace

Rédigé par Alek UMONT

La militarisation de l'espace ne commence pas avec l'apparition récente de capacités antisatellites : satellites de renseignement, télécommunications militaires, navigation et alerte avancée accompagnent les stratégies de puissance depuis plusieurs décennies. La transformation contemporaine réside dans l'intégration beaucoup plus profonde des services spatiaux au fonctionnement quotidien des forces armées et dans la diversification parallèle des moyens permettant de les perturber.

Le Papier propose donc de ne pas réduire la conflictualité spatiale à la présence d'armes en orbite. Brouillage, *spoofing*, cyberattaques, neutralisation de stations terrestres ou perturbation des liaisons peuvent affecter une architecture spatiale sans détruire physiquement un satellite. L'enjeu stratégique devient celui de la continuité des fonctions : identifier les services réellement critiques, protéger les architectures correspondantes, prévoir des solutions de substitution et conserver une capacité d'action dans un environnement spatial dégradé. Cette lecture replace la résilience au centre de la puissance spatiale.

Les Papiers de La Ligne Fine n°10 — Cyber-guerre stratégique

Rédigé par Alek UMONT

Le cyber occupe désormais une place permanente dans les doctrines de défense et les stratégies de sécurité nationale, mais il ne constitue pas pour autant un champ de bataille fonctionnant comme les domaines terrestre, maritime ou aérien. Une opération cyber peut être préparée longtemps avant son emploi, exploiter des infrastructures civiles, rester clandestine pendant des mois et produire des effets très variables selon l'architecture exacte de la cible.

Le Papier distingue ainsi espionnage, criminalité informatique, influence, sabotage et capacités numériques directement intégrées à une confrontation militaire. Il relativise également l'image d'un instrument capable, à lui seul, de provoquer durablement l'effondrement d'un État : les effets dépendent de vulnérabilités précises, d'accès parfois longs à préparer, des capacités de restauration et de l'articulation avec les autres instruments de puissance. La valeur stratégique du cyber tient moins à une supposée toute-puissance technique qu'à sa capacité à s'insérer dans des stratégies plus larges, tout en brouillant les seuils entre compétition, coercition et conflit.

Les Papiers de La Ligne Fine n°11 — Recomposition des blocs géopolitiques

Auteur : La Ligne Fine – Institut

Le retour du vocabulaire des « blocs » traduit une polarisation réelle : préoccupations sécuritaires, dépendances technologiques, chaînes d'approvisionnement et rivalités politiques conduisent les États à sélectionner davantage leurs partenaires et à réduire certaines expositions. L'élargissement de l'OTAN, les rapprochements entre puissances non occidentales, l'extension des BRICS ou encore les politiques de réduction des risques économiques témoignent de cette évolution.

Le Papier refuse toutefois l'analogie trop simple avec la guerre froide. Les ensembles contemporains ne disposent ni du même degré d'intégration ni de la même discipline politique. Les États peuvent coopérer dans un domaine et préserver ailleurs des intérêts divergents ; les puissances intermédiaires multiplient les partenariats sans nécessairement accepter un alignement exclusif. La recomposition actuelle est ainsi moins celle de deux blocs fermés que celle d'un système plus polarisé, dans lequel la maîtrise des dépendances et la capacité à nouer des partenariats variables deviennent des instruments de puissance.



Les Papiers de La Ligne Fine n°12 — Souveraineté stratégique

Rédigé par Alek UMONT

La souveraineté stratégique est souvent assimilée à l'autonomie complète. Le Papier part au contraire du constat qu'aucun État contemporain ne peut produire seul toutes les technologies, ressources énergétiques, armements, médicaments ou infrastructures dont il dépend. Les interdépendances ne constituent donc pas en elles-mêmes une négation de la souveraineté. La question pertinente est celle de leur caractère contraignant. Une dépendance devient stratégiquement problématique lorsqu'un acteur extérieur peut l'exploiter pour réduire la liberté de décision d'un État ou lorsque l'absence d'alternative transforme une rupture d'approvisionnement en vulnérabilité majeure. La souveraineté stratégique doit dès lors être pensée comme une capacité d'arbitrage : diversifier, substituer, constituer des réserves, protéger certaines capacités critiques et accepter ailleurs des interdépendances maîtrisées. Cette approche substitue à l'idéal d'autarcie une réflexion sur la résilience, les options disponibles et la liberté réelle de décision.

NOTES STRATÉGIQUES

L'inclusion scolaire en milieu ordinaire en France : un principe insuffisamment prouvé

?

Rédigée par Soizic MORVAN

La Note déplace le débat sur l'inclusion scolaire d'une opposition entre principe et contestation vers une question d'évaluation : savons-nous suffisamment ce que produisent effectivement les politiques mises en œuvre ? En s'appuyant sur la culture de l'évaluation empirique associée notamment aux travaux d'Esther Duflo, elle interroge la capacité de la puissance publique à mesurer les effets réels d'une politique à laquelle sont consacrés des moyens humains, matériels et financiers importants.

L'enjeu n'est pas de remettre en cause l'objectif d'inclusion mais de distinguer la légitimité d'un principe de la preuve de l'efficacité des dispositifs choisis pour le concrétiser. La scolarisation en milieu ordinaire doit ainsi être interrogée à partir de ses résultats, des conditions dans lesquelles elle fonctionne et des données permettant de comparer les dispositifs. La Note défend en ce sens une exigence plus générale de l'action publique : une politique ne devrait pas seulement être évaluée à partir de ses intentions ou des moyens engagés, mais aussi à partir de ses effets observables.

Guarding Contested Sea Lanes: Comparing Western Maritime Security Responses in the Black and Red Seas

Rédigée par Marija CEKMARIOVA

La Note compare les réponses occidentales à deux environnements maritimes soumis depuis 2022 à des menaces proches par certains aspects mais traitées par des architectures juridiques et opérationnelles très différentes : mines dérivantes et perturbations GPS en mer Noire ; missiles, drones et attaques visant notamment les infrastructures en mer Rouge.

La comparaison montre combien les réponses dépendent du cadre institutionnel autant que de la menace elle-même. En mer Noire, la convention de Montreux limite fortement les options navales disponibles ; en mer Rouge, plusieurs dispositifs coexistent — coalition conduite par les États-Unis, mission européenne et frappes américano-britanniques — sans commandement unique. La Note examine leurs mandats, leur vitesse de mise en place, leur coordination et la difficulté à mesurer objectivement leurs résultats. Elle souligne ainsi qu'une menace maritime ne produit pas automatiquement une réponse standardisée : géographie,



droit, visibilité politique du danger et architectures de coalition structurent profondément la capacité d'action.

LE FIN MÉMO

Le Fin Mémo 10/15 — Gouverner la protection de l'enfance : qui pilote réellement une politique publique décentralisée ?

Rédigé par Ismaïl BOUHIOUL

La protection de l'enfance repose sur une architecture institutionnelle particulière : les droits et orientations sont définis dans un cadre national tandis que leur mise en œuvre dépend largement des départements, auxquels revient notamment l'organisation de l'aide sociale à l'enfance. Dans le même temps, l'État a progressivement renforcé sa présence par de nouvelles structures de coordination, d'expertise et d'évaluation.

Le Mémo examine le décalage entre cette multiplication des acteurs nationaux et l'absence d'une chaîne de responsabilité équivalente. Conseil national de la protection de l'enfance, France Enfance Protégée ou Haut-Commissariat à l'enfance peuvent impulser, coordonner et évaluer, mais aucun ne dispose d'un pouvoir général de direction sur les départements. La question n'est donc pas seulement celle des compétences attribuées à chaque institution : elle porte sur la capacité d'un système décentralisé à garantir une politique cohérente lorsque responsabilité juridique, financement, pilotage et exécution sont répartis entre plusieurs niveaux.

FICHES PAYS

Fiche Pays n°9 — Anguilla

Auteur : La Ligne Fine - Institut

Anguilla constitue un cas de micro-souveraineté contrainte. Territoire britannique d'outre-mer doté d'une forte autonomie interne, l'île reste dépendante du Royaume-Uni pour certaines fonctions régaliennes, du tourisme pour son activité économique, des importations pour de nombreux biens essentiels et des infrastructures de transport pour son ouverture au monde.

La fiche insiste cependant sur sa capacité d'adaptation. Aux côtés du tourisme haut de gamme et des services financiers, le domaine internet « .ai » est devenu une ressource inattendue dans le contexte de l'essor mondial de l'intelligence artificielle. La trajectoire d'Anguilla dépend ainsi moins d'une montée en puissance classique que de sa faculté à convertir des avantages sectoriels et des rentes parfois volatiles en infrastructures, diversification et résilience.

Fiche Pays n°10 — Antarctique

Auteur : La Ligne Fine - Institut

Cette Fiche Pays est volontairement atypique : l'Antarctique n'est ni un État ni un territoire doté d'un gouvernement national. Il constitue un espace internationalisé régi principalement par le système du Traité sur l'Antarctique, qui organise l'usage pacifique du continent, la coopération scientifique et plusieurs restrictions concernant les activités militaires et nucléaires.

L'intérêt stratégique de la fiche tient précisément à cette singularité. Le continent concentre des questions de gouvernance internationale, de recherche scientifique, de ressources, d'environnement et de présence étatique sans relever des catégories ordinaires de souveraineté territoriale. Il constitue ainsi un laboratoire particulier de coopération institutionnalisée, mais aussi un espace dont la valeur géopolitique augmente à mesure que les transformations climatiques, technologiques et stratégiques modifient les conditions d'accès et les intérêts qui s'y projettent.

Fiche Pays n°11 — Antigua-et-Barbuda



Rédigée par Alek UMONT

Petit État insulaire indépendant des Caraïbes, Antigua-et-Barbuda combine stabilité institutionnelle, niveau de revenu relativement élevé et forte insertion dans les organisations régionales et internationales. Son économie demeure néanmoins très exposée aux chocs extérieurs en raison de la concentration sectorielle, de la petite taille du marché, de l'endettement et de sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

La fiche permet ainsi d'interroger la souveraineté des petits États autrement que par leurs capacités conventionnelles. L'appartenance au Commonwealth, à la CARICOM et à l'Organisation des États de la Caraïbe orientale fournit des cadres d'intégration monétaire et politique qui compensent partiellement l'étroitesse des ressources nationales. La question stratégique devient celle de la résilience : préserver l'attractivité et l'ouverture d'une économie insulaire tout en réduisant son exposition aux aléas climatiques et économiques.

Fiche Pays n°12 — Arabie saoudite

Auteur : La Ligne Fine – Institut

L'Arabie saoudite apparaît comme une puissance en transformation accélérée, à la croisée de la rente pétrolière, de la diversification économique et d'une diplomatie de plus en plus autonome. Vision 2030 structure cette recomposition en cherchant à développer les activités non pétrolières, attirer les investissements, renforcer le rôle du Public Investment Fund, moderniser les infrastructures et positionner Riyad comme un centre économique, financier et logistique majeur.

La fiche met toutefois en évidence les fragilités de ce modèle : dépendance persistante aux hydrocarbures, coût élevé des mégaprojets, centralisation extrême du pouvoir et exposition à un environnement régional instable. La question stratégique devient celle de la conversion : transformer la rente pétrolière en productivité, l'investissement public en actifs durables, la modernisation sociale en capital humain et la diversification diplomatique en autonomie réelle. L'Arabie saoudite se présente ainsi comme un laboratoire de puissance autoritaire cherchant à préparer l'après-pétrole sans renoncer aux instruments qui ont fondé sa puissance.

Fiche Pays n°13 — République argentine

Rédigée par Camille BLANCHARD

L'Argentine conjugue un potentiel matériel considérable et des transformations économiques et politiques profondes. Le pays dispose notamment d'importantes ressources agricoles, énergétiques et minières, parmi lesquelles les hydrocarbures de Vaca Muerta, le lithium et le cuivre. La présidence de Javier Milei inscrit parallèlement l'État dans une séquence de réforme économique rapide qui recompose les équilibres politiques et sociaux internes.

La fiche replace ces évolutions dans une lecture stratégique plus large : une puissance moyenne dotée d'un territoire vaste, de ressources critiques et d'une tradition diplomatique propre, mais confrontée à la nécessité de stabiliser son économie et de convertir ses avantages naturels en capacités durables. L'Argentine apparaît ainsi à la croisée de plusieurs dynamiques du système international contemporain : sécurité énergétique, minerais critiques, agriculture, relations avec les grandes puissances et redéfinition des modèles économiques nationaux.

REPUBLICATION DE TRAVAUX ACADÉMIQUES

The Transformation of Multilateralism in a Multipolar Order: The Role of China and Brazil

Travail académique d'Isabela Muller dos Santos

La Ligne Fine - Institut a republié, avec l'accord de son autrice, ce mémoire consacré à la transformation du multilatéralisme dans un système international devenu plus pluraliste et



fragmenté. Cette republication ne transforme pas le travail en production propre de l'Institut : les arguments, choix analytiques et conclusions restent ceux de l'autrice, l'intervention éditoriale de La Ligne Fine - Institut étant limitée à sa préparation et à sa présentation.

Le mémoire refuse d'interpréter les transformations contemporaines comme un simple déclin du multilatéralisme. À travers une comparaison entre la Chine et le Brésil, il met en évidence deux modalités de transformation des institutions internationales. La Chine combine contestation pragmatique, diversification institutionnelle et recherche de sources alternatives de légitimité tout en restant engagée dans les principales institutions existantes ; le Brésil privilégie davantage le droit international, les coalitions et une réforme progressive de la gouvernance mondiale depuis l'intérieur. Le travail éclaire ainsi un ordre multilatéral moins uniforme, façonné par des stratégies différenciées de puissances émergentes.

UNE LIGNE DE FORCE

Les publications de septembre décrivent moins la disparition des structures existantes qu'une transformation des conditions dans lesquelles les acteurs peuvent encore agir à l'intérieur d'elles.

Le système international demeure interdépendant, mais ses interdépendances deviennent plus explicitement politiques. Les satellites commerciaux peuvent soutenir des opérations militaires ; les infrastructures numériques civiles deviennent des surfaces de confrontation ; une route maritime peut être perturbée par des moyens conventionnels, des drones ou des interférences électroniques ; une chaîne d'approvisionnement peut devenir un instrument de pression ; une institution multilatérale peut être simultanément utilisée, contestée et concurrencée.

Dans ce contexte, la souveraineté ne se mesure plus uniquement à la possession de ressources. Elle dépend de la capacité à identifier les vulnérabilités critiques, à maintenir plusieurs options et à construire les mécanismes permettant de poursuivre l'action lorsqu'un environnement devient contesté. La militarisation de l'espace, la guerre cyber, la recomposition des blocs et la souveraineté stratégique déclinent directement cette question. La Note sur les mers Noire et Rouge montre comment les contraintes juridiques et institutionnelles modifient concrètement les réponses possibles. Les travaux sur la Chine et le Brésil rappellent, eux, que la transformation de l'ordre international passe également par les institutions et les stratégies d'influence qui s'y déploient.

Les travaux consacrés à l'action publique déplacent cette interrogation vers l'intérieur de l'État. Gouverner une politique décentralisée ou défendre l'inclusion scolaire suppose, là encore, plus qu'un principe : des responsabilités identifiables, des capacités d'exécution et des méthodes permettant de vérifier les effets obtenus.

La ligne de force de septembre peut ainsi être formulée simplement : l'autonomie ne réside pas dans l'absence de contraintes, mais dans la capacité à conserver des choix malgré elles. Retrouvez l'ensemble des publications et travaux mentionnés dans cette édition sur le site de [La Ligne Fine - Institut.](#)

La Revue rend compte, chaque mois, de ce que l'Institut publie, examine et met en discussion.

